



Schweizerischer Geherverband
Fédération Suisse de Marche
Federazione Svizzera di Marcia

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) SWISS WALKING

Vallorbe – Auberge Communale
Samedi 1er février 2020

Monthey, le 5 mars 2020

Ordre du jour

- 1. Formalités**
- 2. Désignation des scrutateurs**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'AGO précédente**
- 4. Acceptation des rapports annuels et d'activités**
- 5. Acceptation des comptes annuels et du Rapport de la Commission de Vérification des Comptes (CVC)**
- 6. Approbation du budget**
- 7. Décisions concernant les propositions**
- 8. Acceptation, démission, radiation de membres**
- 9. Election de remplacement, si démissions en cours de législature**
- 10. Elections statutaires (du Président et des membres du Comité Exécutif tous les 3 ans (prochaines élections AGO 2020)), et de la Commission de Vérification des Comptes (CVC)**
- 11. Nomination d'un président d'honneur ou de membres d'honneur**
- 12. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante**
- 13. Divers**
- 14. Honneurs et récompenses**

La séance débute à 15h05.

1. Formalités

Le président (ad intérim) M. Daniele Albisetti ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux Délégués et Membres d'honneur présents. La parole est donnée à Bernard Rindlisbacher du club des 24h de Vallorbe qui a aidé à l'organisation de cette AGO. Bernard souhaite la bienvenue aux personnes présentes, présente les activités à Vallorbe et invite tout le monde à un apéro après l'assemblée.

Daniele demande à l'assemblée une minute de silence en hommage aux personnes disparues.

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés scrutateurs MM. Bernard Binggeli et Claude Berner.

Sont présents :	7 clubs avec droit de vote	11 voix
	1 membres d'honneur	1 voix
	2 membres du CE	2 voix
	Totale	14 voix

Majorité ordinaire	8 voix
Majorité des 2/3	10 voix

Comité Executif Swisswalking : Daniele Albisetti (Président & Trésorier) – Frédéric Bianchi (Vice-Président)

Clubs : Fabienne Bonzon pour le CM Monthey, Mme Albisetti pour la SAL Lugano, Mireille et Arlette Pochon pour le CM Yverdon, Claude Berner et Claude Greber pour le CM Ecureuil La Poste, André Charmey et Jorge Gilabert pour le CM Carouge. Bernard Binggeli pour le CM Cour Lausanne.

Membres d'honneur : Michel Martin

Se sont excusé pour cette assemblée : Marie Polli (CT CE Swisswalking), Jérôme Genet, Michel Schneider, Peppo Galfetti, Joseph Bianco, Alberto Bordoli, Roby Ponzio, Patrick Grandjean, Christine Célant.

3. Approbation du procès-verbal de l'AGO précédente

La lecture du procès-verbal de l'AGO 2019 n'est pas demandée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

4. Acceptation des rapports annuels et d'activités

Les rapports du président, de la cheffe technique et du responsable des juges de marche ont été publiés sur le site de la fédération avant l'assemblée et lus durant l'assemblée. Daniel Brot relève les médailles des Vétérans et pose des questions concernant le concept de sélection 2020.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

5. Acceptation des comptes annuels et du Rapport de la Commission de Vérification des Comptes (CVC)

5.1. Acceptation des comptes annuels

D. Albisetti présente son rapport et les comptes et détaille les divers postes. A la suite d'une saison 2019 sans activités particulières les finances enregistrent un bénéfice de CHF 1'119.02.

5.2. Rapport de la Commission de Vérification des Comptes (CVC)

Albisetti donne la parole aux membres de la commission de gestion. La reportrice (Fabienne Bonzon en remplacement de P. Grandjean) et le vérificateur (François Primmaz) donnent un

compte-rendu à l'assemblée. La CVC se félicite avec Daniele Albisetti pour la tenue des comptes et demande à l'AGO de lui en donner décharge.

Le rapport de la CVC et les finances 2019 sont approuvés à l'unanimité.

F. Bianchi fait une estimation des différentes cotisations que les membres individuels et clubs versent sous différentes formes de cotisations à Swiss Athletics. Le total est estimé sur place à environ CHF 5'600.- Le CE de Swisswalking va demander à Swiss Athletics de redonner cette somme d'argent à Swisswalking. Autrement dit de donner une plus grande subvention que celle actuelle (CHF 1'500.- en 2019). Dans ce même contexte de pression financière, l'AGO a accepté à l'unanimité de ne plus demander obligatoirement la licence de Swiss Athletics pour les CS. La Member Card reste obligatoire et la licence recommandée pour les épreuves en Suisse. De plus Daniele propose que les clubs de marche ne paient pas la cotisation de 2019. Proposition acceptée à l'unanimité également.

6. Approbation du budget 2020

Albisetti donne lecture du budget 2020.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

7. Décisions concernant les propositions

Le Comité Exécutif a reçu les propositions suivantes :

7.1. Concernant le règlement de la Coupe Swisswalking : à la suite du changement de règlement accepté à l'unanimité à l'AGO de 2019, le classement de cette Coupe comporte peu d'athlètes classés officiellement pour la saison 2019. Il en résulte des discussions initiées par Michel Martin. Au bout du compte l'AGO propose et accepte de supprimer ce nouveau point de règlement ; il n'y a plus de compétitions minimums à effectuer pour les athlètes pour la saison 2020.

7.2. La proposition de créer un nouveau CS Vétérans sur 10 km ou 10'000 m récolte 1 voix pour, 5 abstentions et est refusée avec 8 voix contre.

8. Acceptation, démission, radiation de membres : néant

9. Elections de remplacement, si démissions en cours de législature : 2020 est une année d'élection.

Cependant le CE de Swiss Walking reste donc composé de :

Président ad intérim : Daniele Albisetti

Vice-président : Frédéric Bianchi

Trésorier: Daniele Albisetti

Cheffe technique: Marie Polli

10. Elections de la Commission de Vérification des Comptes (CVC)

La CVC 2020 est composée par :

François Primmaz - rapporteur

Claude Greber - vérificateur

André Charmey est nommé suppléant

11. Nomination d'un président d'honneur ou de membres d'honneur

Néant

12. Attribution de l'organisation de l'AGO de l'année prochaine et suivante

L'AGO 2021 (saison 2020) est attribuée au CM Ecureuil de la Tour-de-Peilz qui célèbre ses 50 ans. La date est déjà fixée : **6 février 2021.**

L'AGO 2022 (saison 2021) sera attribuée ultérieurement.

13. Divers

Frédéric Bianchi demande à l'AGO de remercier et féliciter Marie Polli pour son travail important au sein de Swisswalking (statistique, etc.).

D'autres points mineurs sont discutés dans les divers.

14. Honneurs

Swiss Walking attribue ses récompenses pour l'année 2019

Championnat Suisse Interclubs 2019(prix offerts par Swisswalking)

1. CM Monthey avec 1'380 points

2. CM Cour Lausanne avec 892 points

3. CM Ecureuil avec 200 points

Coupe Suisse Féminine

1. Dora Brière CM Cour Lausanne

2. Hélène Baptiste CM Yverdon

Coupe Suisse Masculine

1. Claude Berner CM Ecureuil

Daniele Albisetti remercie les membres et les clubs pour leur présence à cette assemblée.
L'assemblée est levée à 17h23.

Pour Swiss Walking



Frédéric Bianchi – Vice-Président